

M. Trautschold offre l'échange de publications avec la Société Impériale des Naturalistes de Moscou. Des remerciements lui ont été adressés et l'offre acceptée avec empressement.

M. le président présente divers ouvrages offerts à la Société par MM. G. Dewalque, Ad. Firket, F. Folie, W. Gümbel, A. Habets, T. Kjerulf et C. Malaise. Des remerciements sont votés aux donateurs. (V. *Bibliographie.*)

M. le président annonce ensuite une présentation de membre effectif, et une autre de membre honoraire en remplacement de feu M. le professeur J. Phillips, d'Oxford.

M. G. de Reul présente, au nom de M. Mullenders, une série de variétés de la limonite oolithique exploitée à Ottange (Lorraine) et connue sous le nom de *minette*, ainsi qu'une série de fossiles de cette assise, qui est, comme on sait, le prolongement de notre *limonite oolithique de Mont-Saint-Martin*, assise rapportée tantôt à la base de l'oolithe, plus souvent au sommet du lias.

M. Ad. Firket donne lecture d'une note sur la *Transformation sur place du schiste houiller en argile plastique*. L'assemblée décide l'impression de ce travail.

M. G. Dewalque obtient la parole *Sur la coupe tertiaire des environs de Bruxelles* décrite par M. A. Rutot dans la séance dernière, coupe qu'il a eu le plaisir de visiter en compagnie de MM. A. Rutot, E. Vanden Broeck et Vincent.

La couche marneuse signalée par M. Rutot n'est pas unique aux environs de Bruxelles. Il y en a plusieurs, et elles sont même nombreuses si l'on veut compter des lits

très-minces, souvent interrompus, qui s'observent dans les sables bruxelliens inférieurs, dans les talus desquels ils forment des saillies remarquables. Elles lui ont paru perforées, non par des coquilles lithophages, mais par les mêmes spongiaires qui ont donné lieu aux grès fistuleux et aux tubulations sableuses. Ces couches marneuses ne sont point particulières à ce district; elles s'observent habituellement dans tout le massif bruxellien situé à l'est de la Dendre. Pour la partie située à l'ouest de cette rivière, M. Dewalque est moins affirmatif.

La couche à graviers et à dents de poissons brisées de la rue des Deux-Tours n'est, comme l'a dit M. Rutot, que la première couche du sable calcarifère bruxellien, semblable aux suivantes, sauf la présence de quelques petits graviers et de dents entières ou brisées, disséminés.

Un résultat important acquis par la note de M. Rutot, c'est le gisement des Nipadites, des Nautilus, etc. qui paraît positivement être le système bruxellien, et non le laekenien inférieur de Dumont. Toutefois, l'orateur a des raisons de croire que ce fait a déjà été signalé.

Quant au laekenien figuré dans cette coupe, c'est du bruxellien infiltré et coloré. M. G. Dewalque insiste sur les observations qu'il avait présentées dans la dernière séance relativement à l'importance et à la difficulté de cette distinction qui a occasionné beaucoup d'erreurs, entre autres à l'orateur lui-même. Les eaux pluviales ont pénétré dans certains points du sable calcarifère et ont dissout le calcaire: de là un affaissement des couches, qui se sont rompues et plus ou moins brouillées; néanmoins, on peut le plus souvent constater la continuité des assises. En même temps s'est produit un commencement d'altération de la glauconie, et la masse est devenue vert jaunâtre ou jaune verdâtre. La limite entre la partie altérée et celle qui ne l'est pas, semble très-nette; pourtant, examinée de près, elle montre souvent quelque transition. Jamais on n'observe au fond de ces ravinelements le gravier fin que Dumont a indiqué comme caractéristique du laekenien.

Cette altération donne l'aspect de nappes à base irrégu-

lière, de poches ou de puits parfaitement comparables aux puits naturels de la craie. Quel que soit le mode de leur production, ce ne sont pas des ravinements, mais des altérations. M. le professeur de la Vallée-Poussin l'a également reconnu depuis longtemps. M. Dewalque a engagé M. Vanden Broeck à étudier comparativement la faune microscopique de chaque banc bruxellien intact et des parties correspondantes qui ont été altérées, mais renferment encore des rognons cohérents. Le résultat a confirmé ses prévisions.

M. E. Vanden Broeck fait sur ce sujet la communication suivante :

M. G. Dewalque ayant attiré mon attention sur le sable verdâtre sans fossiles dont il vient d'être question, j'ai cru, sur son conseil, pouvoir en entreprendre l'étude. Mes observations m'ont conduit à des résultats inattendus et complètement nouveaux, que je me propose de faire connaître en détail dans une prochaine communication.

Pour ce qui concerne les sables colorés qui, dans la coupe précitée, semblent raviner les sables calcaireux bruxelliens, je me trouve entièrement d'accord avec ce que vient de nous en dire M. Dewalque. Loin de considérer ces sables comme appartenant à la zone des sables verts laekeniens sans fossiles, comme on l'avait cru à tort, j'ai reconnu, ainsi que M. Dewalque, que ces apparences de poches, qui se remarquent dans la coupe, sont uniquement dues à l'altération du sable bruxellien et à la dissolution des matières calcaires et autres qui y sont contenues.

De plus, les recherches et les observations que j'ai depuis lors effectuées en diverses autres localités, me permettent de généraliser ces conclusions et de les étendre à tous les points indistinctement où l'observation de cette prétendue discordance dans la stratification pourrait faire croire à la présence d'un ravinement des sables calcaireux bruxelliens par le sable vert laekénien. Les résultats de l'examen microscopique des sables et les nombreux arguments stra-